

La Ville renforce ses effectifs pour l'été

Chaque été, la population de Saint-Brevin passe de 13 000 à 40 000, voire plus de 50 000 habitants en pleine saison. Pour accueillir ces estivants dans les meilleures conditions, la Ville fait appel à des travailleurs saisonniers entre le 1er avril et le 30 septembre.

Ces travailleurs saisonniers viennent renforcer les effectifs des services municipaux pendant 1 à 6 mois. Leurs domaines d'intervention sont multiples : entretien des rues, des plages, surveillance des lieux de baignade, ou encore mise en place des nombreuses manifestations et animations estivales.

Voici en détail, la répartition :

- Manutention /festivités : 5 saisonniers ;
- Environnement : 12 saisonniers ;
- Cadre de vie : 10 saisonniers ;
- Police Municipale : 2 agents de surveillance de la voie publique ;
- 23 Maîtres-Nageurs Sauveteurs dont 12 issus de la Société Nationale des Sauveteurs en Mer (SNSM) et d'autres du Sud Estuaire Sauvetage Côtier Brévinnois (SESCB).

Deux médiateurs des plages

La ville a recruté deux médiateurs des plages. Ils ont pour mission de favoriser une bonne cohabitation entre les différents usagers, sur l'eau comme à terre. Ils veillent notamment au respect des périmètres réservés pour chacune des activités, principalement au niveau de la zone située entre les Rochelets et l'Ermitage.

En cas de doute sur l'emplacement d'une activité ou les créneaux autorisés, n'hésitez pas à interroger ces médiateurs.

Ils sont aisément reconnaissables avec leur tee-shirt orange portant l'inscription « Sécurité des Plages ».

Effectifs renforcés pour les gendarmes et les pompiers

Du côté des forces de gendarmerie, 12 gendarmes complètent l'effectif en juillet et en août.

Les pompiers voient aussi leur nombre augmenter pour l'été : 9 pompiers supplémentaires sont affectés au Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Brevin.

Il est à noter que la commune, qui possède 11 kilomètres de façades maritimes et fluviales, est le deuxième centre départemental après Saint-Nazaire en nombre d'interventions en mer.